

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 17 NOVEMBRE 2017 à 18 h 15**

Mesdames, Messieurs, Cher(e)s Collègues,

Vous êtes priés d'assister à la séance du Conseil Municipal qui se tiendra à l'Hôtel de Ville, salle des délibérations, aux date et heure indiquées, ci-dessus,

Vous trouverez, sous ce pli, les rapports correspondant aux sujets sur lesquels il sera délibéré, selon l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- 1 Attributions exercées au nom de la Commune - Délégations du Conseil Municipal au Maire - Modifications
- 2 Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire – Désignation d'un conseiller communautaire
- 3 Rapport d'Orientations Budgétaires 2018
- 4 Société Publique Locale ALTER PUBLIC – Commission des Marchés – Représentation de la Ville de Saumur - Désignation
- 5 Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire – Rapport définitif
- 6 Personnel Municipal - Modification du tableau des emplois et des effectifs et instauration du régime indemnitaire en découlant
- 7 Dérogation au repos dominical – Liste des dimanches pour l'année 2018
- 8 Label Ville d'Art et d'Histoire – Demande de subvention 2018 auprès de l'Etat
- 9 Exercice 2017 – Attributions de subventions
- 10 Financement des écoles privées sous contrat d'association – Contribution de la Ville aux OGEC – Exercice 2018
- 11 Travaux de sécurisation des abords des établissements scolaires - Demande de subvention au titre du FIPD 2018
- 12 Admissions en non valeurs de créances éteintes 2015-2017
- 13 Exercice 2017 – Décision Modificative
- 14 M14 - Amortissement des immobilisations - Fixation des durées - Modifications
- 15 Vérification et maintenance des ascenseurs et monte-charges – Constitution d'un groupement de commandes entre la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire, la Ville de Saumur et le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Saumur

- 16 Travaux d'entretien, de modernisation des voiries communautaires et des espaces publics communaux – Constitution d'un groupement de commandes entre la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire et la Ville de Saumur
- 17 Éclairage Public – Contrat de partenariat – Année 2016 – Bilan annuel
- 18 Éclairage Public – Contrat de partenariat – Avenant n°7
- 19 Lieu-dit "Prairie de Bellevue" à Saint-Lambert des Levées – Cession d'un terrain au profit de Monsieur Marc LEFIEF
- 20 Programme de Rénovation Urbaine – Rue du Chemin Vert à Saumur – Acquisition de parcelles appartenant à Saumur Habitat
- 21 Rue Bouju - Opération de Saumur Habitat - Participation surcharge foncière

COMPTE RENDU DES DECISIONS prises par le Maire en vertu de la délégation d'attribution qui lui a été donnée par le Conseil Municipal le 29 septembre 2017, en application de l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Saumur, le jeudi 9 novembre 2017
Le Maire, de la Ville de Saumur



Jackie GOULET

NOTA : La présence des conseillers municipaux aux séances du Conseil Municipal est obligatoire. Toutefois, en cas d'empêchement justifié, un conseiller peut donner à un collègue de son choix pouvoir écrit de voter en son nom. Un conseiller ne peut être porteur que d'un seul mandat (Art. L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales).